

COMPÉTITION

RAYMOND-VILLENEUVE 2011

C.P.A. SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

Le 26 février 2011



Sanction # IC-10-059

AVIS DE COMPÉTITION

LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

ANNONCE LA TENUE DE LA COMPÉTITION

RAYMOND-VILLENEUVE 2011

LE 26 FÉVRIER 2011

Le C.P.A. Sainte-Anne-des-Plaines a le plaisir de vous annoncer qu'il sera l'hôte de la compétition «Raymond-Villeneuve 2011».

Cette compétition est assujettie aux règlements de Patinage Canada.

La compétition se tiendra au : Aréna Centre sportif Sainte-Anne-des-Plaines
130 rue des Saisons
Sainte-Anne-des-Plaines, Québec
J0N 1H0

DIMENSIONS DE LA PATINOIRE

Pour les catégories Débutant et Pré-préliminaire, les dimensions sont 80x200 pieds. Les autres catégories utiliseront la moitié de la surface glacée.

RESPONSABILITÉS

Patinage Canada, la Fédération et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

CONDUITE DES PARTICIPANTS

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

ADMISSIBILITÉ

Seuls les patineurs et patineuses membres en règle de Patinage Canada dont le club d'appartenance est dans la région des Laurentides seront admis comme participants. Les patineurs et patineuses doivent avoir participé à la compétition « La Relève » de leur club d'appartenance.

RESTRICTIONS

Le groupe de patineurs et patineuses représentant chaque club à la compétition « MES PREMIERS JEUX – LAURENTIDES 2011 » et « RAYMOND-VILLENEUVE 2011 » sera composé de **26 patineurs ou patineuses pour les catégories « style libre » et d'une équipe par catégorie « équipe »**. Il sera formé selon les résultats obtenus dans chaque club selon les critères suivants :

- Les médaillés d'or des 26 catégories « style libre »
- Le groupe sera complété par les médaillés d'argent et, au besoin par les médaillés de bronze des catégories suivantes :
 - 7-10-13-16-19-1-4-22-25-9-12-15-18-21-3-6-24-26-8-11-14-17-20-2-5-23
- En cas de désistement d'un concurrent qualifié, le concurrent classé au rang suivant, dans la même catégorie, peut être désigné comme remplaçant. Si aucun concurrent n'est disponible, sauter à la catégorie suivante selon l'ordre établi ci-haut.
- Une équipe de la catégorie ÉTAPE 2
- Une équipe de la catégorie ÉTAPE 3
- Une équipe de la catégorie ÉTAPE 4
- Une équipe de la catégorie ÉTAPE 5
- Une équipe de la catégorie PRÉ-PRÉLIMINAIRE
- Un patineur doit faire la compétition de son club pour avoir droit de participer à la compétition finale régionale, **même si ce n'est qu'une démonstration.**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Les formulaires d'inscription devront être reçus au plus tard le 1er février 2011 (**date de rigueur**). Tout formulaire reçu après cette date sera refusé par le comité.

INSCRIPTION RÉGIONALE

Tous les documents devront être complétés et envoyés à :

Chantal Monette
85 a rue St-Venant
Ste-Agathe-des-monts, QC
J8C 2P2

DOCUMENTS À FAIRE PARVENIR

- Les protocoles de la compétition La Relève de votre club.
- Un formulaire d'inscription pour chacun des patineurs ou patineuses avec en annexe leur dossier P.P. (Pour les dossiers, nous devons voir la date de réussite, l'étape réussie et la signature de l'entraîneur qui vient valider la réussite de l'étape.) Si le patineur ou la patineuse patine dans les deux événements (soliste et équipe), fournir leur dossier pour chaque événement.
- Les feuilles récapitulatives des médaillés.
- Un chèque au montant total des inscriptions, libellé à l'ordre du

C.P.A. Sainte-Anne-des-Plaines

DATE LIMITE D'ÂGE

Il n'y aura aucune limite d'âge.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de \$20.00 par participant et de \$30.00 par équipe et seront non remboursables à moins que le participant ou l'équipe soit refusé par le comité.

DATE LIMITE DES ÉTAPES

La date limite des étapes est le 1^{er} décembre 2010.

MUSIQUE

Tous les patineurs et patineuses des catégories DÉBUTANT et PRÉ-PRÉLIMINAIRE devront remettre leurs CD (2 copies) à l'enregistrement dès leur arrivée à l'aréna et ils leurs seront rendus à la fin de leur événement. Les CD devront être bien identifiés au nom du participant. Pour les autres catégories avec une musique imposées, les clubs recevront le CD des musiques imposées.

ENREGISTREMENT

Tous les participants devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna, au minimum une heure avant le début de leur épreuve.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire)

FRAIS D'ADMISSION

L'admission générale est de 2,00\$.

L'admission à l'aréna est gratuite pour le participant, le chaperon, l'assistant de programme ou l'entraîneur (sur présentation de la carte photo en règle) de chaque participant, ainsi que pour les enfants âgés de moins de 5 ans.

RÉCOMPENSE

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

TROPHÉE PERPÉTUEL

Le trophée sera remis au club ayant accumulé le plus de point. Les trois meilleurs classements de chaque épreuve serviront à déterminer le club gagnant.

HORAIRE DE LA COMPÉTITION

Un horaire provisoire sera transmis à chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions et il sera aussi affiché sur le site www.arpal.ca

FORMATION DES GROUPES

- Raymond-Villeneuve 2011 : le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, selon ces répartitions :

Étape 4 Filles A : ne pas avoir plus de 7 ans le 1^{er} décembre 2010
Étape 4 Filles A Étoiles: ne pas avoir plus de 7 ans le 1^{er} décembre 2010
Étape 4 Filles B : avoir 8 ans et plus le 1^{er} décembre 2010
Étape 4 Filles B Étoiles: avoir 8 ans et plus le 1^{er} décembre 2010
Étape 4 Garçons : aucune limite d'âge
Étape 4 Garçons Étoiles: aucune limite d'âge
Étape 5 Filles A : ne pas avoir plus de 8 ans au 1^{er} décembre 2010
Étape 5 Filles A Étoiles: ne pas avoir plus de 8 ans au 1^{er} décembre 2010
Étape 5 Filles B : avoir 9 ans et plus le 1^{er} décembre 2010
Étape 5 Filles B Étoiles: avoir 9 ans et plus le 1^{er} décembre 2010
Étape 5 Garçons : aucune limite d'âge
Étape 5 Garçons Étoiles: aucune limite d'âge
Débutant Filles A : ne pas avoir plus de 7 ans le 1^{er} décembre 2010
Débutant Filles B : avoir 8 ans et plus le 1^{er} décembre 2010
Débutant Garçons : aucune limite d'âge
Pré-préliminaire Filles : aucune limite d'âge
Pré-préliminaire Garçons : aucune limite d'âge

PATINAGE PLUS

CATÉGORIE ÉTAPE 4

Doit patiner sur une glace Patinage Plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.

- ***Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé***

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 4 et pas plus, le ou avant le 1^{er} décembre 2010. Musique imposée : 1 minute +/- 10 secondes

10-Étape 4 Filles A : ne pas avoir plus de 7 ans le 1^{er} décembre 2010

11-Étape 4 Filles B : avoir 8 ans et plus le 1^{er} décembre 2010

12-Étape 4 Garçons : aucune limite d'âge

Éléments imposés dans le solo

- Slalom arrière (2 pieds à 1 pied)
- Virage : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
- Pirouette : avant sur 1 pied (1 révolution)
- Saut : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
- Spirale arrière

CATÉGORIE ÉTOILE ÉTAPE 4

PRIVÉ et/ou SEMI-PRIVÉ

Doit patiner sur une glace Patinage Plus seulement; un patineur avec un entraîneur professionnel, parfois un ou parfois plusieurs patineurs.

- ***Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé***

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 4 et pas plus, le ou avant le 1^{er} décembre 2010. Musique imposée : 1 minute +/- 10 secondes

13 - Étape 4 Filles A Étoile : ne pas avoir plus de 7 ans le 1^{er} décembre 2010

14 - Étape 4 Filles B Étoile: avoir 8 ans et plus le 1^{er} décembre 2010

15 Étape 4 Garçons Étoile: aucune limite d'âge

Éléments imposés dans le solo

- Slalom arrière (2 pieds à 1 pied)
- Virage : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
- Pirouette : avant sur 1 pied (1 révolution)
- Saut : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
- Spirale arrière

PATINAGE PLUS

CATÉGORIE ÉTAPE 5

Doit patiner sur une glace Patinage Plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.

- f. ***Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé***

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 5 et pas plus, le ou avant le 1^{er} décembre 2010. Musique imposée : 1 minute +/- 10 secondes

16 Étape 5 Filles A : ne pas avoir plus de 8 ans au 1^{er} décembre 2010

17 Étape 5 Filles B : avoir 9 ans et plus le 1^{er} décembre 2010

18 Étape 5 Garçons : aucune limite d'âge

Éléments imposés dans le solo

- a. Croisés avant sur la figure 8
- b. Pirouette : avant sur 1 pied (plus d'une révolution)
- c. Pirouette : arrière sur 1 pied (1 révolution)
- d. Saut : 1 pied d'avant en arrière
- e. Saut de lapin

CATÉGORIE ÉTOILE ÉTAPE 5

PRIVÉ et/ou SEMI-PRIVÉ

Doit patiner sur une glace Patinage Plus seulement; un patineur avec un entraîneur professionnel, parfois un ou parfois plusieurs patineurs.

- f. ***Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé***

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 5 et pas plus, le ou avant le 1^{er} décembre 2010. Musique imposée : 1 minute +/- 10 secondes

19 Étape 5 Filles A Étoile: ne pas avoir plus de 8 ans au 1^{er} décembre 2010

20 Étape 5 Filles B Étoile: avoir 9 ans et plus le 1^{er} décembre 2010

21 Étape 5 Garçons Étoile: aucune limite d'âge

Éléments imposés dans le solo

- a. Croisés avant sur la figure 8
- b. Pirouette : avant sur 1 pied (plus d'une révolution)
- c. Pirouette : arrière sur 1 pied (1 révolution)
- d. Saut : 1 pied d'avant en arrière
- e. Saut de lapin

STAR

CATÉGORIE DÉBUTANT

SOLO AVEC MUSIQUE

Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre.

Durée : 1 minute (+/- 10 secondes)

- f. Les patineurs et patineuses doivent avoir réussi l'étape 6 du programme Patinage Plus après le 1er décembre 2009 et au plus tard le 1^{er} décembre 2010, et n'avoir aucun test de Patinage Canada en style libre.
- g. Les patineurs et patineuses doivent être, au plus, à leur première année de patinage dans l'école suivant l'École Patinage Plus. Si un patineur quitte le Programme Plus avant d'avoir complété son étape 6, son étape 6 sera considéré réussi à sa première séance du programme STAR.

Contenu de programme permis :

- Saut de valse
- Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une combinaison de deux sauts parmi : salchow et/ou boucle piquée (toe loop) et/ou boucle (loop)
- Une pirouette – une position de base sans changement de pieds
- Un jeu de pieds
- Un mouvement de transition

Note :

- une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance

22 Débutant Filles A : ne pas avoir plus de 7 ans le 1^{er} décembre 2010

23 Débutant Filles B : avoir 8 ans et plus le 1^{er} décembre 2010

24 Débutant Garçons : aucune limite d'âge

STAR

CATÉGORIE PRÉ-PRÉLIMINAIRE

SOLO AVEC MUSIQUE

Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre.

Durée : 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes)

- Tous les patineurs/patineuses doivent avoir complété l'étape 6 après le 1^{er} décembre 2008 et au plus tard le 1^{er} décembre 2010.
- a. Les patineurs et patineuses doivent être, au plus, à leur deuxième année de patinage dans l'école suivant l'École Patinage Plus. Si un patineur quitte le Programme Plus avant d'avoir complété son étape 6, son étape 6 sera considéré réussi à sa première séance du programme STAR.

Contenu de programme permis :

1) Maximum de 6 éléments de saut :

- Aucun saut plus haut que 1 Lz
- Doit inclure au moins un saut valsé
- Maximum de 2 combinaisons ou séquences. Les combinaisons de trois sauts sont interdites.
- Maximum de 2 sauts différents répétés et aucun saut inclus plus que deux fois. Les sauts répétés doivent être dans des combinaisons ou séquences.

2) Maximum de 2 pirouettes

- Pas de pirouettes sautées permises
- 1 pirouette doit être dans une position, pas en combinaison, pas de changement de pieds
- Maximum d'une pirouette peut être en combinaison, pas de changement de pieds

3) Maximum d'une séquence de pas

Note :

- Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus;
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance.

25 Pré-préliminaire Filles

26 Pré-préliminaire Garçons

CATÉGORIE ÉQUIPES DAMES ET MESSIEURS

- ⇒ Une équipe doit être composée de cinq (5) patineurs. Chaque patineur sera autorisé à faire un maximum de un (1) élément (**5 ÉLÉMENTS = 5 PATINEURS**)
- ⇒ Toutes les équipes doivent porter un nom
- ⇒ Les équipes ne peuvent pas être formées de patineurs de clubs différents
- ⇒ Toutes les équipes d'une même catégorie sont disposées autour de la patinoire dans l'ordre de départ.
- ⇒ Une période d'échauffement d'une minute est allouée entre chaque élément.
- ⇒ Les éléments sont patinés dans l'ordre énoncé.
- ⇒ Les patineurs peuvent s'inscrire dans une catégorie supérieure pour former une équipe.
- ⇒ Un patineur ne peut pas s'inscrire dans deux équipes
- ⇒ Seul le chaperon sera autorisé à inscrire tous les membres de l'équipe.
- ⇒ Chaque élément sera exécuté deux (2) fois.
- ⇒ Les points seront accordés pour la meilleure des deux exécutions.
- ⇒ Limite d'une équipe par catégorie pour la finale Raymond-Villeneuve 2010.
- ⇒ Fournir le dossier de chaque membre de l'équipe, même s'il patine en solo.
- ⇒ Les catégories seront mixtes
- ⇒ Les patineurs ne doivent pas avoir réussi de test de style libre complet.

TOUTES LES ÉQUIPES DOIVENT FAIRE LA COMPÉTITION DE LEUR CLUB POUR AVOIR LE DROIT DE PARTICIPER À LA FINALE RÉGIONALE MÊME SI CE N'EST QU'UNE DÉMONSTRATION.

CATÉGORIE – ÉQUIPE ÉTAPE 2

Doit patiner sur une glace patinage plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel; 40 % de l'équipe peut être constitué de patineurs recevant des cours privés ou semi-privés.

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 2 et pas plus au 1^{er} décembre 2010.

Éléments imposés

1. Séquence de poussés et de glissés continus avant (min. 8 poussées fortes)
2. Glissés avant en position demi-assise
3. Pirouette sur 2 pieds
4. Saut sur 2 pieds pendant un glissé avant
5. Équilibre sur 1 pied en patinage arrière

CATÉGORIE – ÉQUIPE ÉTAPE 3

Doit patiner sur une glace patinage plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel; 40 % de l'équipe peut être constitué de patineurs recevant des cours privés ou semi-privés.

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 3 et pas plus au 1^{er} décembre 2010.

Éléments imposés

1. Slalom avant (2 pieds et 1 pied)
2. Séquence de poussés et de glissés continus arrière (min. 8 poussés fortes)
3. Pirouettes sur 2 pieds en alternant les pieds
4. Saut sur 2 pieds en déplacement arrière
5. Spirale avant

CATÉGORIE – ÉQUIPE ÉTAPE 4

Doit patiner sur une glace patinage plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel; 40 % de l'équipe peut être constitué de patineurs recevant des cours privés ou semi-privés.

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 4 et pas plus au 1^{er} décembre 2010.

Éléments imposés

1. Slalom arrière (2 pieds à 1 pied)
2. Virages d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
3. Pirouette avant sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
5. Spirale arrière

CATÉGORIE – ÉQUIPE ÉTAPE 5

Doit patiner sur une glace patinage plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel; 40 % de l'équipe peut être constitué de patineurs recevant des cours privés ou semi-privés.

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 5 et pas plus au 1^{er} décembre 2010.

Éléments imposés

1. Croisés avant sur la figure 8
2. Pirouette avant sur 1 pied (plus d'une révolution)
3. Pirouette arrière sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut sur 1 pied d'avant en arrière
5. Saut de lapin

CATÉGORIE – ÉQUIPE PRÉ-PRÉLIMINAIRE

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 6 entre le 2 décembre 2008 et le 1^{er} décembre 2010.

Aucun test de style libre réussi.

Éléments imposés

1. Croisés arrière sur un tracé de figure 8 (1 tracé complet de 8 = 1 élément)
 2. Spirale (arabesque avec ou sans variante) avant suivi d'une spirale arrière, en ligne droite ou en courbe.
 3. Pirouette sur un pied avec croisés arrière à l'entrée et sortie sur un pied. (minimum 2 rotations)
 4. Saut de boucle piquée
 5. Saut Salchow
-

REMARQUES

1. Les solos avec musique imposée doivent être obligatoirement préparés par l'entraîneur responsable du programme et les assistants(es) de programme. Les assistants(es) de programme devront fournir à l'entraîneur responsable (pour approbation) un plan de la chorégraphie. Suite à l'approbation, sous la supervision de l'entraîneur responsable, les assistants de programme feront pratiquer les solos aux patineurs
2. Lors de « La Relève » de chaque club, toutes les catégories devront être jugées par des assistants (es) de programme choisi par leur club. Ils devront avoir 14 ans au premier décembre 2010, et avoir 2 ans d'expérience comme assistants(es) de programme et détenir un junior bronze style libre (complet).
3. Pour la Finale Régionale, toutes les catégories seront jugées par des officiels de Patinage Canada.